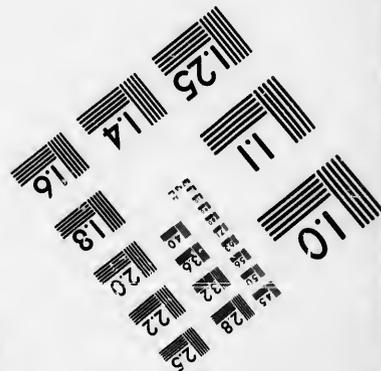
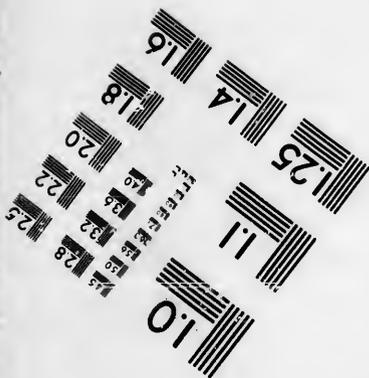
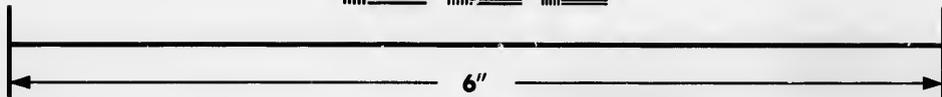
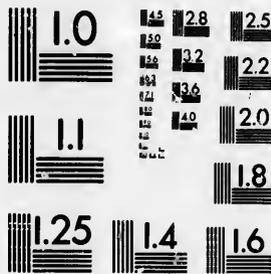


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0 4.5 5.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0 4.5 5.0

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

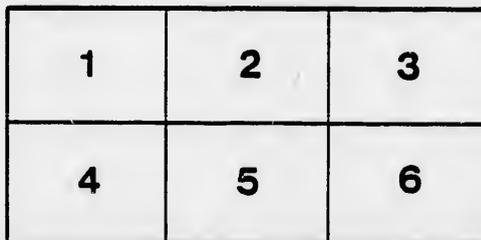
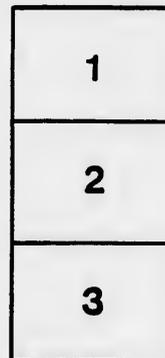
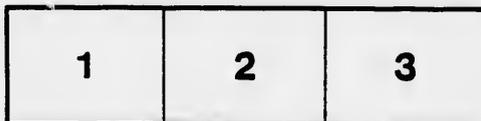
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

DELIBÉRATIONS

DE LA

RÉUNION ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

DE LA

C^{ie} DES MINES D'OR DE LÉRY,

POUR 1868.

AVEC LES

RAPPORTS ANNUELS

DU

BUREAU DES DIRECTEURS ET DU TRESORIER, &c., &c.

Québec :

DES PRESSES D'AUGUSTIN CÔTÉ, ÉDITEUR,
Près l'Archevêché.

1868.

DÉLIBÉRATIONS

DE LA

RÉUNION ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

DE LA

C^{ie} DES MINES D'OR DE LÉRY,

POUR 1868.

AVEC LES

RAPPORTS ANNUELS

DU

BUREAU DES DIRECTEURS ET DU TRESORIER, &c., &c.

Québec :

DES PRESSES D'AUGUSTIN CÔTÉ, ÉDITEUR,
Près l'Archevêché.

1868.

COM

La tr
pagnie
Compag
à midi.

MM. I
ingham,
J. Bell
P. P. H
Dr. O. F
F. Vézir
M. A.
d'agir c
Les m

DÉLIBÉRATIONS

DE LA

RÉUNION ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

DE LA

COMPAGNIE DES MINES D'OR DE LÉRY,

POUR 1868.

La troisième réunion annuelle des actionnaires de la Compagnie des Mines d'Or de Léry, a eu lieu au Bureau de la Compagnie, N° 46, rue St. Pierre, Québec, jeudi, le 9 juillet 1868, à midi.

PRÉSENTS.

MM. L. Barbeau, E. Beaudet, J. D. Brousseau, S. M. Buckingham, J. G. Clapham, C. R. Coker, l'honorable A. de Léry, J. Bell Forsyth, A. Gagnon, T. Glover, J. Greacen, John L. Hall, P. P. Harris, A. Joseph, F. A. Nash, W. Parker, H. D. Price, Dr. O. Robitaille, Jas. G. Ross, J. Stevenson, R. Shaw, E. Scott, F. Vézina, F. Weippert, et W. White.

M. A. Joseph a été appelé au fauteuil, et M. Hector a été prié d'agir comme Secrétaire.

Les minutes de la dernière réunion annuelle ont été lues.

Le Secrétaire donna ensuite lecture, après quelques remarques préliminaires du président, du rapport suivant des Directeurs.

TROISIÈME RAPPORT ANNUEL DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE DES MINES D'OR DE LÉRY.

Aux actionnaires de la Compagnie des Mines d'Or de Léry.

Les Directeurs désirent soumettre le rapport suivant des opérations de la Compagnie pour l'année terminée le 1er juillet courant :—

Pendant les quatre premiers mois de l'année, les opérations de la Compagnie ont continué à être dirigées principalement sous la surveillance de M. Winchell, le ci-devant gérant-général. Les mois de juillet et août, et une grande partie du mois de septembre, ont été employés, conformément aux suggestions contenues dans le rapport du professeur Hind, qui a été soumis à la dernière assemblée annuelle, à ouvrir plusieurs veines dans le voisinage du moulin et à en découvrir et explorer d'autres. Ce travail, quoiqu'il ait été très coûteux, à cause du nombre d'hommes qu'il a fallu employer, a été considéré comme nécessaire, vu qu'il tendait à accroître matériellement la valeur de la « propriété Barbeau. »

On a constamment fait des expériences dans le moulin pour faire l'épreuve des minerais tirés de ces veines, et les résultats ont constaté en plusieurs cas leur fécondité aurifère, justifiant de plus grands développements, quand la Compagnie sera en mesure de les entreprendre.

Pour qu'il fut plus facile d'examiner et de vendre la grande propriété de la Compagnie, elle a été divisée en 13 sections, dont six contenaient toutes les terres non concédées sur la seigneurie, et sur lesquelles on ne pouvait réclamer aucun dommage par suite d'opérations minières. Le professeur Hind, a soumis une évaluation du coût d'une exploration géologique du No. 1 de ces sections contenant environ 8,000 acres de terres non concédées, et, sur la recommandation de M. Winchell, le professeur Hind s'est occupé à examiner la section, ayant l'intention de

L'off
L'ex
un
que
fut t
qui
pen
sem
Dire
l'on
que
dépe
lisqu
n'on
pose
L
dest
emp
octo
cons
cette
cont
ce q
été d
prop
pagn
pour
faire
Vu
Comp
seign
a tro
neme
qui e
Cette

l'offrir en vente sur le marché de Londres ou de New-York. L'examen a duré environ six semaines, et il y a eu pour résultat un rapport très-favorable, lequel est soumis avec d'autres papiers que l'on trouvera sur la table. En attendant que l'exploration fut terminée, on a entamé des négociations avec des personnes qui désiraient obtenir le privilège de disposer de la section pendant quelques mois, mais ce genre d'opérations n'a pas semblé convenable. De nouveau, dans le mois de janvier, les Directeurs ont reçu une proposition de vendre la section, mais l'ont rejetée pour plusieurs raisons; une de ces raisons, c'est que la personne qui demandait la propriété a refusé de faire un dépôt, comme c'est l'usage en pareil cas, lequel peut être confisqué dans le cas où le contrat n'est pas rempli, et les Directeurs n'ont pas cru qu'il était prudent, sans exiger un tel dépôt, de disposer d'une aussi grande section pour 18 mois.

La maison située près du moulin à broyer le quartz, qui est destinée à recevoir des bureaux et à procurer des logements aux employés de la Compagnie et aux visiteurs a été complétée en octobre. La première appropriation qui a été faite pour cette construction, a été de \$1,200, mais le gérant-général, trouvant cette somme trop faible pour construire une maison devant rencontrer les besoins de la Compagnie, fit élargir les dimensions, ce qui exigea une somme beaucoup plus forte que celle qui avait été d'abord appropriée. La bâtisse est belle et est également propre pour des bureaux ou une résidence privée, mais la Compagnie n'en ayant nullement besoin, les Directeurs sont en pourparlers avec des personnes qui désirent l'acheter pour en faire une résidence privée.

Vu les troubles créés par le sentiment d'hostilité envers la Compagnie qui continue d'animer les mineurs et autres sur la seigneurie, le gérant-général, conjointement avec les Directeurs, a trouvé qu'il était nécessaire de s'efforcer d'obtenir du gouvernement local cette protection pour les droits de la Compagnie, qui est essentielle pour lui permettre de poursuivre ses opérations. Cette aide n'a pu être obtenue qu'après un long délai, qui était

toutefois inévitable. En attendant la décision du gouvernement M. Winchell a cru devoir offrir sa démission comme gérant-général, et cette démission, les Directeurs l'ont acceptée. Ses raisons furent données dans une lettre qu'il publia en octobre 1867.

Avant de partir pour New-York, M. Winchell proposa d'acheter trois sections de la seigneurie au prix de \$2,000,000, payables en actions du fonds commun de la Compagnie, et suggéra d'anéantir le stock ainsi reçu. Le bureau ne pouvait prendre sur lui d'accepter une pareille proposition.

La Compagnie n'ayant plus besoin des bureaux qu'elle avait loués à New-York, elle les a sous-loués, l'automne dernier, pour le reste du terme, ce qui a réduit de \$3,260 à \$260 par année la somme que la Compagnie a à payer pour loyer de bureaux.

Les travaux d'alluvions exécutés par M. F. A. Nash, sur les claims loués de la Compagnie, sur la Rivière Gilbert, ont été poussés pendant l'année avec beaucoup de succès, deux shafts en particulier ont été profitables. Le montant net de l'or extrait de ces claims pendant l'année, excède 800 onces.

M. Nash s'est associé dans son entreprise plusieurs américains possédant des capitaux, et il a l'intention d'entreprendre des exploitations plus étendues dans diverses parties de la seigneurie. Il a acheté des machines, des pompes, etc., afin de faciliter ses travaux.

Le 1er novembre le Bureau a pris sous son contrôle l'administration directe des affaires de la Compagnie, M. Coman, l'Agent Local, étant chargé de faire suivre ses instructions. Il a immédiatement tourné son attention vers la condition financière, et il a trouvé que vu les déboursés considérables faits pendant l'été, il serait nécessaire de réduire matériellement les dépenses. En conséquence, il a décidé, au moyen de conditions libérales, de stimuler d'autres personnes et de les engager à l'aider à développer l'immense propriété dont il a la gestion.

Afin de s'assurer, aussi exactement que possible, quelles parties de la seigneurie pourraient offrir les meilleurs encoura-

gen
des
arra
exp
de
tern
form
syst
que
de
trav
un
des
duin
de l
l'arr

E
ave
est
retir
dém
des
ont
on l
D
sui
min
et p
reco
bon

P
de d
quel
et s
d'ac

gements aux capitalistes qui auraient l'intention d'entreprendre des opérations, le Bureau, le 8 novembre dernier, a pris des arrangements avec le Prof. Hind, pour faire compléter une exploration géologique, et préparer des cartes et des plans fidèles de toute la propriété; faire un rapport spécialement sur les terrains d'alluvion de la rivière Gilbert, et tout en donnant, sous forme de suggestion, un aperçu des opérations futures et en systématisant le travail qui incomberait à un surintendant futur quelconque, exercer une surveillance stricte sur tous les travaux de mines qui pourraient se poursuivre. L'hiver a fait différer ce travail jusqu'au printemps, et le Prof. Hind s'occupa pendant un mois à faire des plans, à préparer un laboratoire et à donner des suggestions générales touchant des améliorations à introduire dans le moulin, et autres matières. Depuis la disparition de la neige, il n'a pas retourné, comme il en avait le projet, et l'arrangement fait avec lui est tombé.

En janvier, M. Truman Coman, qui a servi la Compagnie avec le plus grand zèle et la plus grande énergie, depuis qu'elle est organisée, désirant rejoindre sa famille aux États, désira se retirer, comme agent local. Le Bureau accepta avec regret sa démission, et M. Joseph Rigg représenta la Compagnie auprès des mineurs jusqu'au 1er du mois dernier. Ces changements ont effectué une très grande réduction dans les dépenses, comme on le verra par l'état annexé au Rapport du Trésorier.

Depuis janvier le Bureau a été principalement occupé à poursuivre sa politique d'encouragement pour faire exploiter les mines par d'autres personnes, et cela avec un succès marqué; et partout où, depuis le voisinage des claims jusqu'aux places reconnues riches, le Bureau s'est cru justifiable d'exiger un bonus, il l'a fait.

Pendant l'année, seize locations, couvrant environ 1200 acres de droits miniers, ont été faites à diverses personnes, parmi lesquelles on remarque plusieurs capitalistes anglais et américains; et sur un grand nombre de propriétés louées on poursuit d'actives opérations, qui, en un grand nombre de cas, sont

couronnées d'un succès très-satisfaisant. Le montant réalisé avec ces locations et avec les bonus et les pourcentages (y compris les claims de la Compagnie Reciprocity, où un grand nombre d'ouvriers ont été employés toute l'année à extraire plus de 400 onces) s'élèvera à plus de \$7,600.

On a fait des arrangements avec plusieurs personnes qui commencent en ce moment des travaux, plusieurs avec la confiance justifiée de trouver des veines fécondes. Les Directeurs espèrent avec confiance qu'avant la fin de la saison le grand objet de tous les vœux, l'existence de veines étendues de quartz renfermant de l'or en abondance, seront mises au jour d'une manière satisfaisante. On a terminé des contrats avec 11 personnes pour parties de veines, et cinq autres personnes font en ce moment des demandes semblables.

Afin de donner à ces personnes toutes les facilités de faire l'épreuve complète de leurs minerais, le Bureau a consenti à broyer leur quartz dans le moulin de la Compagnie, chaque fois qu'on le lui demande, et au commencement du mois dernier, il a temporairement chargé M. C. A. Scott, Ingénieur des mines, à examiner le moulin, et à faire l'épreuve des minerais dans le laboratoire. Comme M. Scott fait rapport que la machine d'amalgame, employée l'été dernier, est défectueuse, et nullement propre à sauver, par une manipulation économique, le précieux métal, il a reçu instruction de faire les améliorations nécessaires, dont le coût sera léger, et d'analyser aussi avec soin, dans le laboratoire, non-seulement tous les échantillons retirés du moulin l'année dernière, mais tout le quartz qu'il pourra se procurer avec quelques indices de profits. On a trouvé qu'il ne convenait pas de broyer le quartz dans le moulin avant d'avoir constaté jusqu'à un certain point, au moyen d'épreuves chimiques exactes, le moyen de la quantité d'or qu'il contient. Le rapport de M. Scott, touchant les résultats de ses essais jusqu'au 5 du courant, est soumis.

Afin de faciliter les opérations de la Compagnie, avec l'intention de recevoir une plus grande somme de protection de la part

du gouvernement local, le Bureau a pensé qu'il était expédient de demander un amendement à l'acte de 1864, concernant les mines d'or, pour mettre la Seigneurie sous son opération. Cet acte a été adopté à la dernière session de la Législature locale, et le Bureau a toute raison d'être satisfait du fonctionnement de l'acte tel qu'il est maintenant amendé. Dans ce but, les Directeurs désirent soumettre l'opinion de leur aviseur légal sur l'effet favorable de l'acte en ce qui regarde la Compagnie.

Ça été l'opinion de quelques-uns des membres du Bureau, il y a quelque temps, que le fonds commun restant entre les mains de la Compagnie devrait être retiré. Cela ne peut se faire sans une autorité législative. C'est à vous de décider s'il doit être retiré ou divisé de suite proportionnellement entre les actionnaires.

Dans le cas où un actionnaire désirerait une émission du fonds commun attaché à la seconde émission du fonds garanti, le Bureau recommande à l'assemblée d'autoriser son successeur à émettre un tel fonds, en payant d'avance telle somme qu'il croira juste et raisonnable, lequel montant devra être porté au crédit de la personne, et à mesure que les versements seront faits elle devra être débitée pour le même montant, qui sera finalement arrangé quand nul autre versement ne sera requis, mais un tel paiement ne devra pas exempter des versements en sus de la somme déposée.

Quant à la condition financière de la Compagnie, les Directeurs désirent faire rapport que, pendant l'année, ils ont, autant que la chose a été praticable, réduit les dettes de la Compagnie. Elles s'élevaient il y a une année à \$60,234 ; elles sont aujourd'hui de \$45,850, comme on le verra par le rapport détaillé du Trésorier. Les Directeurs désirent exprimer ici combien ils apprécient les facilités que M. de Léry a données à la Compagnie. Ce monsieur, en accordant un délai de 10 ans à payer la balance qui lui était due, exempte les actionnaires de plus d'une demande de deux pour cent qu'ils n'auront à rencontrer que dans le cas où aucun profit ne serait réalisé, en même temps, sur la propriété, chose tout à fait improbable.

Pendant l'année, M. Glover, de Québec, s'étant absenté pour aller résider quelques mois en Europe, il a été remplacé par M. Cyrice Têtu, de Québec.

Les Directeurs regrettent d'être incapables, cette année, de déclarer un dividende ; mais en poussant une aussi grande entreprise, semée de tant d'obstacles et de difficultés, on ne saurait raisonnablement s'attendre à un retour en ce moment. Ces difficultés, ils sont heureux de le dire, diminuent tous les jours, et pendant que l'année dernière les opérations étaient beaucoup entravées par l'opposition et le mauvais vouloir que l'on a rencontrés de tous côtés, aujourd'hui, le sentiment qui prédomine dans la Seigneurie envers la Compagnie est non-seulement excessivement favorable, mais on a manifesté beaucoup de bonnes dispositions pour coopérer avec elle, et il n'y a plus aucune opposition futile. L'énergie et la confiance manifestées par les diverses personnes maintenant engagées sont des plus encourageantes, et les Directeurs croient que maintenant leurs successeurs pourront facilement et bientôt obtenir les meilleurs résultats.

Divers rapports détaillés du ci-devant gérant-général, et des listes, états, etc., sont sur la table pour être examinés.

Respectueusement soumis.

A. JOSEPH,

Vice-Président.

Compagnie des Mines d'Or de Léry.

RAPPORT DE M. C. A. SCOTT,

DONT IL EST FAIT MENTION DANS LE RAPPORT DES DIRECTEURS
SUS-MENTIONNÉ.

Mines d'Or de Léry,

St. François, 5 juillet 1868.

Aux Directeurs de la Compagnie des Mines d'Or de Léry, Québec.

MESSIEURS,

Je prends la liberté de soumettre à votre considération le rapport suivant des épreuves que j'ai faites sur quelques uns des

minerais aurifères disséminés sur la propriété de la Compagnie, située dans la Seigneurie de Rigaud-Vaudreuil, et de faire en même temps quelques remarques sur les facilités que donne le moulin à broyer pour la réduction des minerais d'or et d'argent par le procédé de l'amalgame.

Le court espace de temps dont j'ai pu disposer pour préparer mon rapport, m'a empêché d'examiner les qualités des minerais d'une manière aussi approfondie que je l'aurais désiré.

On a très-peu fait, jusqu'ici, dans toutes les branches importantes des mines de quartz, sur les limites de la Compagnie ; bien qu'un certain nombre de puits de mine aient été creusés dans les veines, cependant les épreuves que l'on a faites (du minerai extrait) avec le moulin, ne peuvent être regardées comme définitives pour constater la valeur des minerais, attendu que la machine dont on s'est servi pour amalgamer, a fonctionné d'une manière très-imparfaite, et il s'en est suivi une perte considérable de mercure et d'amalgame, par suite du manque d'un concentrateur convenable pour opérer une séparation complète et un précipité de cet agent important. Ce point est l'un des plus importants dans la réduction des minerais d'or et d'argent par l'amalgamation, et il a été malheureusement négligé dans cette circonstance. Je vous soumetts des échantillons concentrés, de résidus du broyage (*Tailings*) que j'ai pris dans le moulin, ils sont marqués Nos 1 et 2, et l'on peut voir la perte de mercure que l'on a dû faire en faisant fonctionner le moulin dans sa présente condition. La perte du mercure de cette manière a dû être suivie naturellement d'une perte équivalente d'or, et le résultat est qu'aucun rapport satisfaisant ne pourrait être donné, ou ne peut être donné avant que l'on y ait fait les changements nécessaires. Je suggérerais d'y ajouter un *Agilateur* ou *Concentrateur* suivant les *Cuviers* amalgamant, avec une série de canaux galvanisés, ou *Trappes*, avec lesquels on prend toutes les précautions possibles pour prévenir la fuite du mercure et de l'amalgame avec les résidus (*Tailings*). Le coût des améliorations que je suggère serait d'environ \$250 ; sous tous les autres

rapports la condition du moulin est parfaite et fait honneur à l'Ingénieur qui l'a construit.

Voici le rendement obtenu par l'analyse que j'ai faite de quelques-unes des veines telles qu'elles ont été explorées sur la propriété de la Compagnie :

La veine de Kilgour a donné.....	\$ 5.02 d'or par tonneau.
La veine de Coman.....	} 44.45 " " "
Branche Gilbert.....	
Veine supérieure.....	} 4.50 " " "
Branche Gilbert.....	
Veine des Rapides du Diable.....	13.25 " " "
Veine Rodrigue.....	} 9.00 " " "
(Arsenical Sulphurets).....	
Veine Balsam City.....	8.00 " " "
Veine Poulin.....	5.25 " " "
Veine des Rapides du Diable.....	8.00 " " "
4 essais différents de morceaux détachés de quartz anguleux extrait du puits dans le lot N° 12, concession St. Charles, a donné une moyenne de.....	3.75 " " "
La veine Rigg, contenant une galène argentifère, a donné avec une trace d'or.....	3.50 d'argent.

Plus de vingt autres analyses n'ont pas même fait apercevoir un indice. Les résultats mentionnés plus haut me paraissent satisfaisants au plus haut degré, vu que la plus grande proportion des échantillons a été prise à la surface. Il ne peut exister de doute dans mon esprit, que la plus grande proportion de l'or découvert sur la seigneurie ne soit d'origine locale, et l'on doit augurer que cette origine nous promet une source permanente de richesses, et j'ai toute raison de croire que l'exploitation des terrains d'alluvion feront découvrir des dépôts considérables de quartz, quand on aura atteint comme il le faut le lit de rocher. On doit donner des encouragements libéraux aux mineurs qui exploitent les claims d'alluvions, afin de les engager à faire des recherches, et dans le cas où ils feraient la découverte d'une veine, en extraire des échantillons, les analyser et s'ils donnent de bons résultats, les développer systématiquement. En adoptant une conduite libérale sous ce rapport, on stimulera les mineurs

à faire des recherches continues, et il y aura chance de trouver des veines productives qui profiteront et à la Compagnie et au locataire des claims où la découverte aura été faite.

Il n'est pas nécessaire que je fasse aucun commentaire sur le progrès accompli dans les mines d'alluvion actuellement exploitées, parce que vous en connaissez déjà les développements.

La vente de certains claims à la Compagnie appelée « Canada North-West Land Mining Company, » doit être une source de grande satisfaction pour la Compagnie vu que les travaux que cette Compagnie fait exécuter sont tellement étendus qu'ils tendront à développer matériellement les ressources du district. Je regarde la découverte de l'or sur le lot N° 12, dans la concession St. Charles, avec un grand intérêt, parce que, comparativement, c'est un district nouveau, et la découverte est marquée de circonstances nouvelles et importantes.

Pour conclure, je désire exprimer ma conviction, qu'avec une administration judicieuse, nous pourrions obtenir, dans un court espace de temps, des résultats satisfaisants, et je ne vois rien qui puisse m'inspirer un doute à ce sujet. Je suggérerai donc à la Compagnie, comme une nécessité dans le moment actuel, de faire les changements nécessaires dans le moulin, changements qui coûteront \$250; de pousser l'examen de l'analyse des veines de quartz, à mesure qu'elles se développeront, et quand on obtiendra des résultats suffisamment satisfaisants, par le laboratoire, d'une veine particulière, par exemple après en avoir extrait 5 tonnes de matière, on la ferait passer par le moulin pour en constater la valeur pratique; tout ce travail pourrait être accompli à peu de frais et encore, je pense, avec des chances raisonnables de succès.

Le tout vous est respectueusement soumis.

Votre très-obéissant serviteur,

CHS. A. SCOTT,

Ingénieur de mines.

Le Trésorier, F. VÉZINA, Ecr., donna alors lecture du rapport qui suit :

RAPPORT DU TRÉSORIER.

Votre Trésorier a encore un devoir à remplir, celui de vous soumettre l'état annuel ordinaire des affaires de la Compagnie, lequel, j'ose l'espérer, vous trouverez satisfaisant.

Les différentes transactions au comptant de l'année dernière, et les pièces justificatives qui accompagnent, ont été soigneusement examinées, comme on le verra par le rapport annexé du comité des finances nommé par le Bureau des Directeurs, et ont été trouvées correctes.

Comme l'a recommandé, l'année dernière, le gérant-général, et comme l'ont confirmé les actionnaires de la Compagnie, les opérations minières ont été continuées jusqu'en novembre dernier, sur la base d'expérience inaugurée précédemment, et de grandes sommes d'argent ont été dépensées, spécialement pour la régie générale et la partie scientifique des opérations, sans, cependant, aucuns résultats immédiats en argent comptant, mais ont été suffisamment encourageantes pour assurer des ventes et des locations des droits miniers.

Depuis la dernière date mentionnée, à laquelle les Directeurs ont pris la direction générale des opérations de la Compagnie, ce genre de conduite a été changé et les dépenses qui, pendant les premiers six mois de l'année, ont été en moyenne de \$2840 par mois, ont été réduites au chiffre minime d'environ \$720 par mois.

Les termes et conditions auxquels les locations ont été faites d'abord, ont été matériellement modifiés pour satisfaire aux vues des mineurs, et pour encourager les propriétaires de terre ou les capitalistes étrangers à coopérer dans le développement pratique immédiat de nos mines. Et j'ai la confiance que les intérêts des actionnaires seront mieux servis en suivant scrupuleusement cette ligne de conduite, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances puissent justifier un changement.

Depuis le 1^{er} novembre dernier on a conclu plusieurs arrangements pour l'exploitation des terrains d'alluvion ou des mines de quartz, lesquels, j'espère, contribueront, dans le cours de l'année courante, à remplir amplement notre trésor, et à alléger les charges des actionnaires, avec la perspective de dividendes.

Dans le dernier rapport du trésorier, il a été établi que toute la première émission du fonds garanti avait été souscrite, moins 15 actions et 75 actions qui furent alors gardées comme garantie collatérale pour un prêt temporaire à la compagnie. Ces 75 actions ont depuis été retirées par le paiement de l'emprunt, et toute la balance de cette partie du fonds a été souscrite à l'exception de 59 actions qui sont maintenant gardées en garantie par le trésorier de la Compagnie.

Il reste encore maintenant à souscrire 264 actions de la seconde émission. La liste de souscription est en ce moment fermée, conformément à une résolution du Bureau des Directeurs.

Quant au fonds commun, la somme de \$1,250,000 est encore gardée en garantie par un des Directeurs pour être émise dans la proportion de cinq actions pour une, aux actionnaires de la seconde émission.

Outre le montant mentionné plus haut, la somme de \$1,783,800, aussi gardée en garantie pour la Compagnie, pourrait être de suite divisée entre les actionnaires au prorata du nombre de leurs actions respectives, ce qui de suite, avec la cloture de la liste de souscription, donnerait de la valeur au fonds garanti de la Compagnie.

Par l'état des recettes et des déboursés, on verra que la Compagnie a déjà retiré des avantages du changement opéré dans la ligne de conduite des Directeurs, et comme preuve, la somme de plus de \$7000 a été reçue cette année pour des droits miniers seuls, quand l'année dernière \$2,400 seulement ont été perçues de la même source. Et la Compagnie n'a emprunté que \$5,000 cette année, au lieu de \$9,400 l'année dernière.

Un item digne d'être mentionné dans les recettes de cette année, c'est la somme de \$1,605 pour le loyer du bureau de New-York.

Dans les déboursés, les salaires payés s'élèvent à environ au même chiffre cette année, pour les raisons que j'ai précédemment expliquées.

Les prêts remboursés et les paiements faits à l'honorable M. de Léry atteignent aussi environ le même montant que l'année dernière, mais ces obligations ayant été considérablement réduites, et les facilités de paiement pour régler la balance ayant été augmentées, la Compagnie ne peut qu'en sentir l'avantage dans l'état de l'année prochaine.

Les dépenses générales de cette année ont excédé, d'environ \$500, celles de l'année dernière.

Les dépenses minières en général, y compris les dépenses du moulin, ont, cela va sans dire, augmenté, cette année, d'environ cent pour cent.

Les dépenses de voyages ont été beaucoup moindres cette année, ainsi que les dépenses légales.

Le montant dû sur immeubles a été considérablement diminué, et sera réduit d'avantage pendant l'année courante, si la vente projetée se fait à l'honorable M. de Léry.

Un fort montant a été dépensé sur des bâtisses, lequel, cependant, va être matériellement amoindri par la vente d'une propriété immobilière jusqu'au montant d'environ \$3,500.

Des comptes détaillés ont été préparés des principaux items de recettes et dépenses, et sont soumis à votre examen.

On doit reconnaître clairement, par les états ci-dessus, que la position de la Compagnie est meilleure qu'elle l'a jamais été auparavant, n'ayant que très-peu de dépenses à encourir, pendant que les fonds dans le trésor doivent constamment s'accroître.

Si ce résultat ne se réalisait, ce qui n'est pas probable, les actionnaires ne devront que payer des versements annuels graduels pour faire face aux engagements de la Compagnie avec l'honorable A. de Léry et autres, outre les dépenses courantes qui doivent être, dans un tel cas, très-petites.

L'actif et le passif ont été soigneusement révisés et les chiffres réduits à une évaluation au comptant, laissant de côté le fonds commun pour lequel les actionnaires n'ont pas déboursé d'argent comptant. Les chiffres qui vous sont soumis peuvent être considérés comme une bonne base sur laquelle on peut estimer la valeur du fonds.

L'étendue des droits miniers dans la Seigneurie de Rigaud-Vaudreuil est de 9 sur 12 milles, ou 108 milles carrés, égal à 69,120 acres carrés, ce qui, après avoir déduit la quantité vendue, laisse environ 68,000 acres. Dans les cas où la Compagnie a retiré un bonus pour la vente de droits, le prix de dix piastres par acre a été généralement exigé. J'ai estimé toute la balance de 68,000 acres au chiffre minime de \$5 par acre, *sans droits régaliens*.

La propriété Barbeau et Lacombe, y compris les bâtisses qui coûtent \$13,200, a été estimée à \$10,000. Le moulin pour lequel une somme de pas moins de \$12,500 a été déboursée, a été évalué à \$10,000.

Tout autre item de l'actif étant évalué aux mêmes taux, et le passif étant estimé à sa valeur complète avec l'intérêt dans les cas où il est exigé, il reste encore un surplus à l'actif qui est égal à plus de 17½ pour cent sur le montant du capital payé, savoir : \$273,880 ; en sorte que chaque action de la première émission vaut \$117.50, et chaque action de la 2^{me} émission (15 p. 100 payés) vaut \$17.63.

Avant de terminer mon rapport, je demande la permission d'exprimer mes sentiments de gratitude envers A. Hector, écuyer, notre Secrétaire comptable, pour le bon vouloir, l'acti-

vité et la courtoisie qu'il a montrés en tout temps pour le Bureau des Directeurs, et surtout pour le Trésorier avec lequel il a été en relations constantes dans la régie des affaires financières de la Compagnie. M. Hector est non-seulement un homme possédant une belle éducation, étant un avocat d'Ontario, mais je suis en droit de lui donner le titre important d'un bon teneur de livre et d'un digne comptable.

Quelques-uns de nos actionnaires ont déjà reconnu sa capacité comme tel, en examinant ses livres qui, sous tous les rapports, sont tenus dans un ordre parfait.

Bien qu'il ne soit un actionnaire, M. Hector prend un grand intérêt aux affaires de la Compagnie, qu'il désire voir prospérer ; et j'espère que les actionnaires auront bientôt une occasion de rémunérer ses importants services comme il le mérite.

Respectueusement soumis.

F. VÉZINA,

Trésorier.

Comp. des Mines d'Or de Léry.

ÉTAT des recettes et des déboursés de la Compagnie des Mines
d'Or de Léry, depuis le 1er juillet 1867, jusqu'au 30 juin 1868.

RECETTES.

Versements sur stock.....	\$36,973.63
Ventes de droits de mines	7,031.14
Emprunts.....	5,000.00
Vente de l'or.....	3,187.43
Change.....	1,746.80
Loyer du Bureau.	1,605.00
Droits régaliens.....	582.62
Intérêt	93.36
Immeuble vendu.....	31.91
Loyer de maison.....	25.00
Balance en main, 1 ^{er} juillet 1867.....	2,167.45
	<hr/>
	\$58,444.34

DÉBOURSÉS.

Salaires	10,776.32
A. de Léry, à compte de la dette et de l'intérêt.	9,357.53
Emprunts payés et intérêt.....	8,616.12
Bâtisse.....	8,816.12
Dépenses générales.....	3,707.15
Loyer de bureau et taxes.....	3,199.25
Arpentage et exploration.....	3,018.81
Matériel général.....	2,895.21
Achat d'or.....	2,200.19
Paiements sur immeuble et intérêt.....	1,730.25
Moulin	1,652.31
Mines de quartz.....	1,167.81
Dépenses légales.....	1,126.04
Dépenses du moulin.....	1,100.42
Dépenses de bureau.....	620.39
Bois.....	363.67
Dépenses de voyages.....	304.14
Laboratoire.....	239.39
Outils.....	85.50
Assurance.....	75 00
Change	5.39
Balance en main, 30 juin 1868.....	2,047.18
	<hr/>
	\$58,444.34

F. VÉZINA,

*Trésorier.*C^e M. d'Or de Léry.

COMPAGNIE DES MINES D'OR DE LÉRY.

Les soussignés, deux du comité des finances, désirent faire rapport que les pièces justificatives pour la dépense du bureau local, depuis le 1^{er} juillet 1867, jusqu'au 15 janvier dernier, ont été minutieusement examinées et trouvées correctes par M. Hector, le Secrétaire de la Compagnie, qui a été nommé par le Bureau pour les examiner. Son certificat est annexé. Depuis la dernière date du 15 janvier, les montants dépensés au bureau local ont été autorisés d'avance, selon les estimés, comme on le

verra en référant aux pièces justificatives en ce bureau, de sommes d'argent qui y ont été envoyées chaque mois. Des pièces justificatives correspondantes sont gardés de record dans le bureau local.

Les rapports faits de temps en temps par M. Wheeler, l'Assistant-Trésorier, à New-York, ont été enregistrés régulièrement.

Il reste à M. Greacen, leur collègue à New-York, à faire son rapport concernant les argents reçus et payés par l'Assistant-Trésorier en cette ville.

Les livres dans le bureau de Québec ont été examinés avec soin et trouvés corrects.

CYRICE TÊTU,
J. G. CLAPHAM. } Comité des Finances.

Québec, 8 juillet 1868.

J'ai examiné les pièces justificatives de paiements au bureau de New-York, s'élevant à vingt-huit cent et quatre-vingt-deux piastres et soixante-et-quinze cents, et les ai trouvées correctes.

J. GREACEN, jr., comité des finances.

Québec, 20 janvier 1868.

Aux Directeurs de la Compagnie des Mines d'Or de Léry.

MESSIEURS,

Conformément à vos instructions, j'ai soigneusement examiné les livres et pièces justificatives du bureau local pour la période entre le 1^{er} juillet 1867 et le 15 du courant, et les ai trouvés tous corrects, donnant toute la dépense en détail avec les recettes correspondantes aux items.

Je suis, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED HECTOR,
Secrétaire.

ÉTAT montrant le montant déboursé par la Compagnie des Mines
d'Or de Léry sur compte général et salaires, chaque mois,
pendant les douze mois terminés le 1er juillet 1868.

1867	Compte Général.	Salaires.
Juillet	5,557.20	2,996.72
Août	3,798.85	1,045.00
Septembre	1,932.57	676.67
Octobre.....	759.60	1,553.99
Novembre.....	3,184.28	1,719.33
Décembre	1,851.93	444.65
1868		
Janvier.....	685.80	1,444.98
Février	1,500.11	289.99
Mars	724.63	123.33
Avril	314.04	128.33
Mai	644.42	259.99
Juin	465.12	193.34
	<u>\$21,418.55</u>	<u>\$10,776.32</u>

Sur la somme de \$10,776.32 payée pour les salaires,

M. Winchell a reçu 2,500.00 pour 5 mois de service.

Professeur Hind..... 2,750.00 « 4 « «

M. T. Coman..... 2,390.00 « 9 « «

\$7,640.00

laissant \$3,136.32 qui a été payé à MM. Hector, Kennedy, Rigg,
Wright, et Bertolotto.

ÉTAT du Passif et de l'Actif de la Compagnie des Mines d'Or
de Léry.

ACTIF.

Droits de mine à 68,000 acres, à \$5 par acre....	340,000
Propriété Barbeau et Lacombe, y compris les bâtisses	10,000
Moulin	10,000
Versements non payés	3,120
Meubles et effets mobiliers	800
Matériaux de mines, outils, etc	600
Dû sur des rentes de droits de mine.....	600
Billets recevables	465
Bois	270
Cheval, voitures, etc	200
Droits régaliens dûs	150
Or brut en mains	100
Argent en mains	2,047
	<hr/>
	368,352

PASSIF.

Dû sur droits de mines	36,450
Dû sur achat de terre	4,400
Billets payables	5,000
Capital payé	273,880
	<hr/>
	319,730
	<hr/>
	\$48,622

F. VÉZINA,

Trésorier.

Compagnie des Mines d'Or de Léry.

Mines d'Or

ÉTAT montrant les droits de mines vendus par la Compagnie des Mines d'Or de Léry, depuis le 1er juillet 1867, jusqu'au 1er juillet 1868.

CLAIMS COMPRENANT UN OU PLUSIEURS LOTS.

Date.	Concessionnaire.	Lot.	Concession.	Acres	Prix	Droits régaliens bruts.
1867						
22 Nov.	W. P. Lockwood & Cie.	3	St. Charles.....	78	\$ 600	5 p. 100
1868	"	7	"	80	800	"
6 Janv	Glover et Fry.....	17	St. Gustave....	81	810	"
15 Fév.	"	18	"	81	810	"
" "	"	8	Aug. St. Gust.	27	270	"
12 Mai.	W. P. Lockwood & Cie.	9	St. Charles.....	54		"
" "	"	13a	"	52		"
" "	"	8	St. Gustave....	81		"
" "	Canada et Nord Ouest	10a				"
" "	Compagnie de Terre et	10b	St. Charles.....	79		"
" "	de Mines.....	11	"	78		"
" "	" " "	12	"	78	300	"
" "	" " "	9	St. Gustave....	81		"
" "	" " "	10	"	81		"
" "	" " "	5 & 6	Aug. St. Gust.	29		"
12 Juin	Nash Buckingham et	10	De Léry.....	60		"
" "	Newton	11	"	60		"
" "	"	12	"	60		"
" "	"	14	St. Charles.....	104		"

368,352

319,730

\$48,622

A,
Trésorier.
Or de Léry.

Etendues de mines moindres qu'un lot.

1868.	Concessionnaire.	Acres.	Lot.	Concession.	Prix.	Droits régaliens bruts.
10 mai	J. Poulin & al.....	7,500 pds carrés.	15	De Léry.....	\$	13 p. 100
10 fév.	W. B. Smith.....	1½	14	".....		15 "
1 mai	Comp. Reciprocity	45	19	".....		5 "
"	Henry Powers.....	3	73c	1er rang N. E.		3 "
1 juin	Jas. Parke.....	10	75	".....		5 "
12 mai	Canada & N. Ouest		15	De Léry.....	2200	5 "
"	Comp. de Terres et de Mines.....	40	14	".....		5 "
12 juin	F. Nash.....	8	74	1er rang N. E.		3 "
"	"	8	75	".....		3 "
"	"	10000 pds carrés.	14	De Léry.....		7½ "
25 juin	W. L. Everit.....	15	44 A	1er rang S. O.		3 "
"	"	40	44 B	et rivière "		3 "
"	"	25	11	St. Joseph....		3 "
"	"	30	75 et 76	1er rang N. E.		5 "

Veines de Quartz.

Date.	Concessionnaire.	Veine.	Pieds.	Prix.	Droits régaliens bruts.
1867.					
12 déc. 1868.	W. Bignell.....	In. sec. vi.	10,000	100	
10 janv.	H. Powers, A. Morrisson & al. } Robt. Kilgour, } Wm. Abbott & al. }	" Rodrigue."	3,264	100	2½ p. 100
"	"	" Kilgour."	1,500	100	2½ "
24 mars.	C. Hough.....	In. sec. vi.	500	500	5 "
2 avril.	W. J. Anderson.....	"	500		3 "
2 juillet	Desbarats et Reed.....	" Reed."	1000		3 "

Il a été proposé par M. R. Shaw, secondé par l'honorable D. Price, et résolu :

« Que le rapport présenté par les Directeurs soit adopté et imprimé pour être distribué parmi les actionnaires, pourvu que le coût n'excède pas cent piastres. »

Il a été proposé par M. J. Greacen, secondé par le Dr. Hall, et résolu :

« Que les remerciements de la réunion soient présentés au Président, au Vice-Président et aux Directeurs, et à leur Secrétaire, pour l'attention qu'ils ont prêtée aux affaires de la Compagnie pendant l'année qui vient de s'écouler. »

Il a été proposé par M. J. S. Fry, secondé par M. W. White, et résolu :

« Que le rapport et les états soumis par F. Vézina, écr., le Trésorier de la Compagnie, soient adoptés et imprimés pour l'usage des actionnaires, et que les remerciements de cette réunion sont dûs et cordialement offerts à ce Monsieur, pour son attention assidue aux intérêts de la Compagnie pendant l'année dernière. »

Il fut ensuite proposé par M. Greacen, secondé par l'honorable D. Price :

« Que le fonds commun tenu en garantie pour la Compagnie, autre que celui réservé pour les porteurs du fonds garanti de la seconde émission, étant \$1,783,800, soit divisé proportionnellement parmi les actionnaires actuels au fonds garanti et d'après l'échelle déjà suivie par la Compagnie, pourvu qu'une telle division soit légale. »

Prix.	Droits régaliens bruts.
\$	13 p. 100
	15 “
	5 “
	3 “
	5 “
2200	5 “
	5 “
	3 “
	3 “
	7½ “
	3 “
	3 “
	3 “
	5 “

Prix.	Droits régaliens bruts.
00	
00	2½ p. 100
00	2½ “
00	5 “
	3 “
	3 “

Cette motion a été soumise au concours de l'assemblée, et les votes suivants ont été recueillis :

POUR : MM. Barbeau	110
Buckingham	2,860
De Léry	4,060
Fry	693
Glover	1,054
Greacen	23,317
Hall	556
Joseph	645
Nash.....	670
Price	120
E. Scott.....	270
Stevenson	64
Vézina.....	1,435
Weippert	330
	<hr/> 36,184
CONTRE : MM. Clapham	759
Coker	10
Forsyth	400
Jas. G. Ross.....	292
	<hr/> 1,461
	<hr/> <hr/> 34,723

La motion a été déclarée adoptée par une majorité de 34,723 votes.

La réunion a procédé ensuite à l'élection des Directeurs pour l'année courante.

Résolu, Que MM. Glover, Hall, et Scott soient nommés scrutateurs, et que la boîte des scrutins reste ouverte jusqu'à 3 heures et demie, P. M.

Les scrutins ayant été dépouillés, les scrutateurs ont fait rapport que les Messieurs suivants étaient dûment élus Directeurs.

Directeurs Américains.

G. D. CRAGIN, Ecr., New-York.
 T. C. DURANT, " "
 JOHN GREACEN, " "
 W. R. HOLBROOK, Ecr., "
 S. M. BUCKINGHAM, Ecr., Water-
 bury, Connecticut.
 F. G. WHEELER, Ecr., Stamford,
 Connecticut.
 J. M. WINCHELL, Ecr., New-
 York.
 E. MARTIN, Ecr., New-York.

Directeurs Canadiens.

A. JOSEPH, Ecr., Québec.
 G. H. SIMARD, Ecr., "
 J. G. CLAPHAM, Ecr., "
 F. VÉZINA, Ecr., "
 J. BELL FORSYTH, Ecr., "
 E. CHINIC, Ecr., "
 C. TÊTU, Ecr., "

Il a été proposé par M. Vézina, secondé par M. Greacen, et résolu :

• Que les remerciements de l'assemblée sont dûs à A. Joseph, Ecr., pour ses services au fauteuil de la présidence.

L'assemblée s'est alors ajournée.

A. HECTOR,
 Secrétaire.

A. JOSEPH,
 Président.

blée, et les

36,184

1,461

34,723

de 34,723

cteurs pour

més scruta-

t à 3 heures

